



Paris, le 24/02/10

Auplata lève 8,8 M€ : vif succès de l'augmentation de capital et du 1^{er} emprunt obligataire sur Alternext Paris indexé sur l'once d'or

Auplata, société d'exploitation aurifère basée en Guyane Française, annonce le large succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS), qui s'est déroulée du 21 janvier au 16 février 2010, et du 1^{er} emprunt obligataire sur Alternext Paris indexé sur la croissance future de l'once d'or, qui s'est déroulé du 20 janvier au 22 février 2010. Ces deux opérations, à destination du grand public, ont permis de lever un montant total de 8 846 099,63 €.

Augmentation de capital : une demande globale supérieure à 1,4 fois le nombre d'actions offertes

L'augmentation de capital a fait l'objet d'une demande globale de 1 458 670 actions, pour 1 024 514 actions proposées, représentant une sursouscription de 142% soit un montant demandé de 4,3 M€. La demande d'actions à titre irréductible s'est élevée à 863 160 actions, soit un taux d'exercice des DPS élevé de 84%. La demande d'actions à titre réductible s'est établie à 595 510 actions.

Compte tenu de cette forte demande, Auplata a décidé d'exercer l'intégralité de la clause d'extension, soit 153 677 actions supplémentaires, et ainsi de porter le nombre de titres offerts à 1 178 191 représentant un montant total de 3 452 099,63 €. En conséquence, la souscription à titre réductible porte sur 315 031 actions et ne sera que partiellement allouée.

Attribution gratuite de 17,0 millions de BSAR le 1^{er} mars 2010 à tous les actionnaires d'Auplata

A l'issue de l'opération, le capital d'Auplata est désormais composé de 17 006 938 actions. Les actions nouvellement émises seront assimilées aux actions Auplata existantes (code ISIN : FR0010397760 - mnémo : ALAUP) et admises à la cotation sur le marché Alternext Paris de NYSE Euronext le 26 février 2010, jour de leur règlement-livraison. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2010.

Auplata procédera, le 1^{er} mars 2010, à la distribution gratuite de 17 006 938 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) à raison 1 BSAR offert pour chaque action détenue. 6 BSAR offriront la possibilité de souscrire, du 1^{er} mars 2010 au 3 mars 2011, à 1 action nouvelle Auplata au prix unitaire de 3,66 €.

Les BSAR feront l'objet, à compter du 1^{er} mars 2010, d'une cotation sur le marché Alternext de NYSE-Euronext Paris, sous le code ISIN FR0010849976 (mnémo : AUBSR).

5,4 M€ levés pour le 1^{er} emprunt obligataire sur Alternext Paris indexé sur l'once d'or

Concernant l'émission obligataire, 10 788 obligations au prix unitaire de 500 € ont été demandées, représentant un montant total d'émission de 5 394 000 €.

Les obligations seront cotées à compter du 1^{er} mars 2010, jour de leur règlement-livraison, sur le marché Alternext Paris sous le code ISIN FR0010849968.

